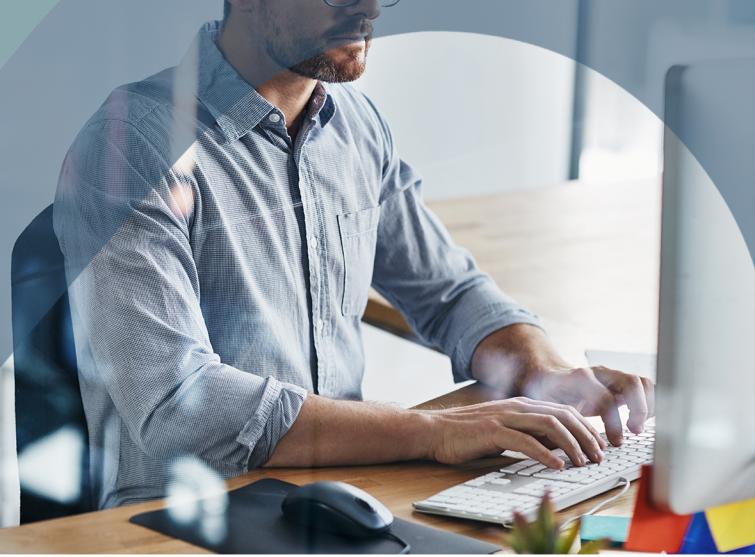


FORMATION ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE ERP

Formation Elaboration du
Document Unique d'Evaluation
des Risques Professionnels



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre en oeuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique.



Public concerné : Tout chef d'établissement ou tout personnel désigné par le chef d'établissement pour mettre en oeuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels.



Prérequis : aucun



Durée : 1 jour - 7h en présentiel



de 2 à 12 personnes maximum / session



Lieux de formation :

Site de Auch [dpt. 32]
Site de Fauguet [dpt. 47]
Dans vos locaux



Prix : 250 € HT / apprenant
Tarif groupe nous consulter



Modalités : plan de développement des compétences, inscription libre

Délais d'accès : délai moyen de 15 jours



Intervenant : Formateur SOPREV



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise.
- Savoir formaliser le document unique et le plan d'actions.
- Apprendre la mise en oeuvre de la démarche participative de l'évaluation des risques professionnels.
- Se familiariser avec les dispositions légales, réglementaires et normatives.
- Découvrir différents risques et les mesures de prévention associées.



MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles.
Moyens : vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

ÉVALUATION : Evaluation à chaud de la formation au cours de la formation.
- Evaluation par QCM en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE : Attestation de fin de formation



PROGRAMME

1

PRÉSENTATION

- Formateur/Stagiaires
- Attentes des stagiaires
- Retour d'expérience

2

LÉGLISLATION ET RÉGLEMENTATION

- Textes de référence
- Principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention
- Veille réglementaire

3

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Identifier les situations de travail
- Repérer et identifier les risques professionnels
- Classer les risques
- Déterminer les mesures de prévention
- Pilotage, groupes de travail

4

EVALUATIONS SPÉCIFIQUES

- Pénibilité
- Risques psychosociaux
- Champs électromagnétiques

5

FORMALISATION DU DUERP

- Mise en forme
- Méthodologie
- Priorisation des actions

6

PROPOSITION D'ACTIONS, DE MESURES DE PRÉVENTION

- Plan d'actions des entreprises de - de 50 salariés
- PAPRIPACT, entreprises de plus de 50 salariés

7

CONCLUSION DE LA SESSION

- Evaluation de la formation par QCM
- Bilan

Réf. DOC UNIQUE

FORMATION ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

ERP

Formation Elaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

